

■ **Antic-Cars Gruyères S.A.**, à Gruyères, Gruyères. Nouvelle société anonyme. Statuts du 12.09.2003. But: achat, vente, réparation, entreposage et commerce de véhicules et d'objets d'art. en particulier de véhicules anciens, en Suisse et à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000.--, libéré à concurrence de CHF 50'000.--, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, nominatives. Reprise de biens envisagée: La société envisage d'acquérir de la commune de Gruyères, selon acte du 12.09.2003, l'immeuble no 1562 de Gruyères, d'une surface de 2'200 m2, pour le prix maximum de CHF 110'000.--. Restriction de transmissibilité des actions. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Barras Florian-Joseph, de Châtel-sur-Montsalvens, à Bulle, président, et Baudère Elisabeth, d'Avry-devant-Pont, à Riaz, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux; Philipona Marcel, de Marsens, Vuippens et Hauteville, à Bulle, administrateur, sans signature. Réviseur: Fiduciaire Maurice Gremaud + Fils SA, à Bulle.

Journal no 3527 du 16.09.2003
(01180008 / CH-217.1.002.501-2)